



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.12

N° de la demande : 2009-3122
Demande : Modifications à l'étiquette du produit – Nouvel hôte
Produit : Herbicide Velpar DF en granules dispersables dans l'eau
Numéro d'homologation : 25225
Matières actives (m.a.) : hexazinone [VPR]
N° de document de l'ARLA : 2239702

But de la demande

La présente demande vise à étendre l'utilisation actuelle de l'herbicide Velpar DF en granules dispersables dans l'eau à la luzerne fourragère pour la lutte contre le pissenlit, le chiendent, le laiteron, le crépi des toits et la matricaire inodore.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation sanitaire

L'utilisation sur la luzerne fourragère est identique à celle qui est homologuée actuellement pour la luzerne cultivée pour les semences, qui est la même culture, la différence résidant dans la partie de la plante qui est récoltée. Il n'y a pas d'augmentation du risque d'exposition pour les personnes manipulant le produit, les préposés à l'application ou les travailleurs dans les champs qui retournent dans les zones traitées. Les données sur le métabolisme des plantes et du bétail ainsi que sur les résidus pour l'hexazinone ont été soumises en appui à l'extension de l'utilisation à la luzerne fourragère sur l'étiquette de l'herbicide Velpar DF en granules dispersables dans l'eau. D'après les données sur le fardeau alimentaire et les résidus, des limites maximales de résidus (LMR) de 0,04 ppm dans la graisse, la viande et les sous-produits de viande des bovins, des chèvres, des porcs, des chevaux et des moutons pour la somme de l'hexazinone et du métabolite B; et de 0,09 ppm dans le lait pour la somme de l'hexazinone et des métabolites B et C-2 seront établies.

Après l'examen de toutes les données disponibles pour l'hexazinone, des LMR pour les denrées d'origine animale sont recommandées. Les résidus dans ces denrées aux LMR établies ne poseront de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

Étant donné que l'extension proposée de l'utilisation suit le même profil d'utilisation que celui qui a été homologué, ainsi que les mêmes doses, fréquences et méthodes d'application, les répercussions de l'herbicide Velpar DF en granules dispersables dans l'eau sur l'environnement restent les mêmes. Les préoccupations sur le plan de l'environnement sont atténuées par des mentions environnementales et des zones tampons sur l'étiquette du produit.

Évaluation de la valeur

Une justification a été soumise pour satisfaire les exigences de données sur la valeur. Étant donné que l'utilisation proposée sur la luzerne fourragère est identique à celle homologuée actuellement apparaissant sur l'étiquette pour la luzerne cultivée pour les semences, et que la luzerne fourragère et les semences de luzerne constituent la même culture, la seule différence étant la partie de la plante récoltée, la justification du demandeur en appui à la modification proposée est acceptable du point de vue de la valeur.

Conclusion

L'ARLA a évalué la présente demande et juge que les renseignements sont suffisants pour inclure la luzerne fourragère pour la lutte contre le pissenlit, le chiendent, le laitron, le crépi des toits et la matricaire inodore sur l'étiquette du produit.

References

PMRA Document Number	Reference
1791598	1995, Magnitude of residues of Hexazinone in edible tissues and milk of lactating dairy cows, DACO: 7.5,7.5.1,7.6
1791602	1995, Magnitude of residues of Hexazinone in edible tissues and milk of lactating dairy cows, DACO: 7.5,7.5.1,7.6
1791603	2000, Magnitude of residues of Hexazinone in rotational crops following application of Velpar Herbicide at maximum label rates to alfalfa, DACO: 7.4.4
1791607	1996, Confined accumulation study of [4-carbonyl-14C] Hexazinone (DPX-A3674) in rotational crops, DACO: 7.4.3
1791611	1993, Magnitude of residues of Hexazinone in alfalfa forage, hay and seed grown in the Western United States following application of Velpar Herbicide, DACO: 7.4,7.4.1,7.4.6

- 1791612 1993, Magnitude of residues of Hexazinone in alfalfa forage and hay grown in the Eastern United States following application of Velpar Herbicide, DACO: 7.4,7.4.1,7.4.6
- 1791624 2005, Analytical method for the determination of Hexazinone and metabolites in pasture grass, sugarcane and pineapples using LC/MS/MS., DACO: 7.1,7.2,7.2.1,7.2.2,7.2.4,7.2.5
- 1791626 1993, A comparison of ^{14}C -hexazinone metabolites in hen tissues and eggs and goat tissues and milk with synthesised metabolite standards, DACO: 6.4
- 1791627 1994, A comparison of ^{14}C -hexazinone metabolites in hen tissues and eggs and goat tissues and milk with synthesised metabolite standards - examples of calculations and chromatographic raw data, DACO: 6.4
- 1791628 1979, Metabolism of ^{14}C -labeled hexazinone in Alfalfa, DACO: 6.1,6.3
- 1791629 1992, The metabolism of ^{14}C -Hexazinone in the goat, DACO: 6.1,6.2
- 1791631 1992, The metabolism of ^{14}C -Hexazinone in the goat - the freezer storage stability of ^{14}C -residues in tissues and milk from a lactating goat dosed with ^{14}C -Hexazinone, DACO: 6.1,6.2
- 1791632 1990, The metabolism of ^{14}C -Hexazinone in laying hens, DACO: 6.1,6.2
- 1791633 1992, The metabolism of ^{14}C -Hexazinone in laying hens - the freezer storage stability of tissues, eggs and excreta from laying hens dosed with ^{14}C -Hexazinone, DACO: 6.1,6.2
- 1791634 1993, The metabolism of ^{14}C -Hexazinone in laying hens - comparison of ^{14}C -Hexazinone metabolites in excreta, tissues and eggs of hens with reference compounds metabolites A-1,C-1 and E-1, DACO: 6.1,6.2
- 1928696 1980, Rotational Crop Studies With ^{14}C -labelled Hexazinone, DACO: 7.4.4
- 1928697 1993, Rotational Crop Studies With ^{14}C -labelled Hexazinone, DACO: 7.4.4
- 1928700 1997, Enforcement analytical method for the determination of hexazinone and metabolites of interest in animal tissues and milk using ESI-LC/MS, DACO: 7.2.1,7.2.2

- 1928701 1997, Independent laboratory validation of a proposed enforcement analytical method for the determination of hexazinone and its metabolites of interest in Animal tissue and milk using ESI-LC/MS, DACO: 7.2.3
- 1928703 1996, Magnitude of residues in alfalfa forage, hay, and seed grown in the western United States following application of Velpar herbicide, DACO: 7.3
- 1928705 1999, Analytical method for the determination of hexazinone and metabolites of interest in lettuce, wheat, and corn using ESI-LC/MS, DACO: 7.4.4
- 1944961 2010, Rationale to waive requirement for rotational vegetable study, DACO: 7.4.3
- 1791638 2009, DACO 10 Value for Velpar DF on Forage Alfalfa, DACO: 10.1,10.2,10.2.1,10.2.2,10.2.3,10.2.3.1,10.2.3.3,10.3,10.3.1,10.3.2(A)

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2012

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.